Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 34 (1905)

Heft: 9

Rubrik: La simplification de l'orthographe [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à l'école est de savoir en perdre. Tout le monde est d'accord sur ce point qu'il vaut mieux lire dix fois le même morceau dans une leçon que de lire dix chapitres à la hâte. Il faut juger d'une méthode par ses résultats. L'élève ainsi exercé se rompt bientôt à la lecture; son intelligence mise en activité par des questions bien appropriées s'affine promptement, ses facultés d'assimilation augmentent en puissance, ses connaissances se distinguent par leur précision et son vocabulaire s'étend. Nous pourrons peu à peu procéder plus rapidement et plus simplement; le nombre des termes à expliquer diminuera graduellement et les lectures partielles, s'allongeront d'autant et seront suivies immédiatement du compte rendu et de la recherche des idées principales. Alors on marchera à une allure surprenante qui satisfera les plus exigeants.

Un excellent moyen de faciliter la leçon de lecture, c'est d'inviter les élèves à examiner à l'avance le morceau qui fera l'objet de la leçon. Cette première étude contribue à leur faire contracter l'habitude du travail personnel et le goût de la lecture. Pour rendre cet exercice profitable et aisé, il faut évidemment

que l'enfant soit pourvu d'un bon dictionnaire.

La leçon de lecture peut être suivie de l'établissement d'un court vocabulaire qui fera l'objet d'une étude particulière et

d'exercices spéciaux.

L'application peut consister dans la reproduction libre du chapitre, orale ou écrite, au moyen du résumé. Le même morceau sera repris dans d'autres leçons, à différents points de vue, et servira de base à une foule d'exercices de langue.

M. BERSET.

La simplification de l'orthographe

(Suite.)

lo Elle a rejeté la proposition d'écrire \dot{a} , $l\dot{a}$, $o\dot{u}$: a, la, ou; parce qu'elle a cru bon qu'une différence orthographique distinguât \dot{a} , préposition, de a, verbe; $l\dot{a}$, adverbe, de la, article; $o\dot{u}$, adverbe, de ou, conjonction. La simplification eut été ici complication.

2º La proposition d'écrire irréligieux comme religieux, énamourer comme enivrer, événement comme avènement; parce que la prononciation en usage est bien celle que l'accent aigu de irréligieux,

de énamourer et de événement indique.

3º La proposition d'écrire céderai, compléterai, réglerai comme on écrit achèterai, cèlerai. Il ne lui semble pas que la prononciation en usage soit celle que ces accents graves indiqueraient. Elle incline à penser qu'en cette matière il faudrait se régler sur l'infinitif, et dans les cas où l'infinitif n'a pas d'accent (acheter) adopter l'accent grave: j'achèterai.

4º La proposition d'écrire du au lieu de $d\hat{u}$; parce qu'il n'est pas

mauvais qu'il y ait une différence orthographique entre du, article,

et $d\hat{u}$, participe de devoir.

5º La proposition de supprimer l'accent circonflexe dans les imparfaits du subjonctif: aimât, fît, prît, mourût; parce que ce signe est une commodité pour faire reconnaître tout d'abord le temps employé. — Pour les mots aphone et téléphone, sur lesquels la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe n'a pris aucune décision, la prononciation ne semblant pas en être fixée, l'Académie, de son côté, attend que l'usage ait décidé.

6º Elle a rejeté Noel sans tréma, inclinant à penser que cette suppression pourrait amener à prononcer oe comme une diphtongue (Nouel ou Noual), ce qui dénaturerait la physionomie du mot.

7º Elle a rejeté la proposition d'écrire trahir, ébahir, sans h avec un tréma sur l'i, se disant que puisqu'il faudrait remplacer le signe diacritique h par le signe diacritique tréma, autant vaut garder celui

qui est en possession.

80 Elle a rejeté la proposition d'écrire fame pour femme. Elle croit qu'il n'est pas mauvais de conserver un souvenir de l'étymologie, et aussi que si le mot fame (réputation) n'existe plus, le mot fameux existe, qui semblerait être l'adjectif du substantif fame et paraîtrait dès lors signifier féminin; et l'on en pourrait dire autant du mot famélique.

9º Elle a rejeté la proposition d'écrire cliant (pour client), inconvéniant (pour inconvénient), oriant (pour orient), patiant (pour patient), encore par souci de l'étymologie et pour ne pas heurter des

habitudes bien fortement enracinées.

10º Elle a rejeté la proposition d'écrire fan, pan, tan (pour faon, paon, taon). Il y aurait amphibologie entre tan (animal) et tan (écorce pulvérisée) et entre pan (animal) et pan (terme de polythéisme) et pan (morceau) et pan (onomatopée exclamative). Reste fan, que l'Académie repousse encore, étant assez sensible à la physionomie des mots.

11º Elle a rejeté neu (pour nœud), seur (pour sœur), veu (pour vœu), reculant devant l'étrangeté de ces mots sous leur forme nouvelle et ne se croyant pas autorisée à heurter l'usage à ce point.

12º Elle a rejeté dessin (pour dessein), croyant qu'il n'est pas mauvais, quand l'usage l'a établi qu'il y ait une différence par la forme entre des mots qui diffèrent par le sens, et que cela est plutôt une facilité qu'une difficulté pour l'étude de la langue.

13º Elle a rejeté cors (pour corps), las (pour lacs), ni (pour nid), doit (pour doigt), pois (pour poids), puis (pour puits), considérant qu'il n'y a pas d'exemples qui fussent mieux choisis pour montrer la difficulté et les périls d'un système de simplification qui aboutirait à une foule de confusions, c'est-à-dire au contraire même de la simplification véritable et qui ferait qu'on devrait écrire « son doit doit être coupé, il vint vint fois, ni ni ni fleurs, etc.

Particulièrement l'Académie a rejeté cors (pour corps), et pour la raison de l'étymologie qui fait que l'étranger reconnaît tout de suite corpus dans corps et pour la raison d'une confusion possible entre

cors (pour corps) et cor au pluriel.

14º Elle a repoussé tems (pour temps), pour la première des deux raisons précédentes, et aussi parce que quand il s'agit d'un mot aussi usité (de même que pour homme et femme) elle a toujours les timidités que la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe a souvent et avoue quelquefois.

15° Elle a repoussé il vaint pour il vainc, ne croyant pas mauvais de conserver le c qui est dans l'infinitif et dans la racine du mot. Elle fait remarquer du reste, à titre de greffier de l'usage, que cette troisième personne du singulier de l'indicatif présent n'est usitée en vérité que dans les grammaires.

16° L'Académie repousse la proposition de supprimer l double dans tous les cas où cette double l ne marque pas la mouillure. Elle montre cependant quelque tendance à supprimer une l là où l'étymologie le permettrait et y inviterait, et si elle maintient énergiquement ville, tranquille, belle, nouvelle, elle convient que échèle serait con-

forme et à l'étymologie et à la bonne prononciation.

17° L'Académie repousse la suppression d'une r dans arrhe, bécarre, simarre, beurre, sans être très énergique sur ce point, reconnaissant ici que la double r n'est pas dans la prononciation; mais elle est très ferme sur le double r de abhorrer, susurrer, bourre, courre, fourre qui, à son avis est sensible dans la prononciation de ces mots.

18° Elle repousse jète (pour jette), nète (pour nette), guète (pour guette), sote (pour sotte), hute (pour hutte), ayant cette opinion que ce changement serait une véritable déformation de la prononciation

qu'elle juge bonne.

19° Elle repousse alaiter (pour allaiter), alécher (pour allécher), aléger (pour alléger), alégresse (pour allégresse), alée (pour allée), alouer (pour allouer), alumer (pour allumer), amolir (pour amollir), balade (pour ballade), balot (pour ballot), balet (pour ballet), caleux (pour calleux), célier (pour cellier), célule (pour cellule), célulose (pour cellulose), colection (pour collection), colège (pour collège), coler (pour coller), dalage (pour dallage), ébulition (pour ébullition), embélir (pour embellir), imbécilité (pour imbécillité), pélicule (pour pellicule). séler (pour celler), soliciter (pour solliciter). Elle croit que pour ces mots la double l se fait sentir dans la prononciation plus ou moins, mais toujours au moins un peu, et que, pour quelques-uns, elle se fait sentir si fort qu'on se demande de quelle région peuvent être les personnes qui ne la prononcent pas, ce qui ramène à considérer combien il est difficile de fonder l'orthographe sur la phonétique, de telles différences de prononciation existant entre personnes du reste cultivées.

20° Sans qu'il en soit de même pour ce qui est des mots suivants : corélatif (pour corrélatif), corespondre (pour correspondre), coroborer (pour corroborer), coroder (pour corroder), amarer (pour amarrer, barer (pour barrer), bareau (pour barreau), barique (pour barrique), beurer (pour beurrer), bigarer (pour bigarrer), bourache (pour bourrache), bourasque (pour bourrasque), boureau (pour bourreau), bourer (pour bourrer), bouriche (pour bourriche), bouru (pour bourru), caré (pour carré), carière (pour carrière), coridor (pour corridor), charète (pour charrette), charue (pour charrue), courier (pour courrier), couroucer (pour courroucer), débarasser (pour débarrasser), entérer (pour enterrer), équarir (pour équarrir), l'Académie a une tendance à maintenir cette double r, l'orthographe dût-elle amener une prononciation moins molle, moins nonchalante, que l'Académie jugerait plutôt souhaitable.

21º Elle repousse pour les mêmes motifs: acomoder pour accommoder), assomer (pour assommer), comander (pour commander), comenter (pour commenter), comètre (pour commettre), comode (pour commode), comotion (pour commotion), comun (pour com-

mun', enflamer (pour enflammer), indépendament (pour indépendamment), aparament (pour apparemment), ardament (pour ardemment), évidament (pour évidemment), incidament (pour incidemment), prudament (pour prudemment), abandoner (pour abandonner), anée (pour année), anuel (pour annuel), aniversaire (pour anniversaire), aneau (pour anneau), anoncer (pour annoncer), bonet (pour bonnet), conaître (pour connaître), conivence (pour connivence), acorder (pour accorder), acroître (pour accroître), acuser (pour accuser), aquérir et aquisition (pour acquérir et acquisition), oportun (pour opportun), opression (pour oppression), oprobre (pour affaire), afamer (pour affamer), afaiblir (pour affaiblir), afection (pour affection), afirmer (pour affirmer).

22º Elle repousse manjer, manjons, manjant, oblijer, oblijant. Elle considère que le g palatal est certainement une anomalie et un empiètement illégitime du g sur le j; mais elle considère aussi que cette anomalie est trop entrée dans l'usage pour que l'Académie heurte

si fort ce qu'elle a avant tout mandat d'enregistrer.

23º Elle repousse aristocracie (pour aristocratie), démocracie (pour démocratie), inercie (pour inertie), parcial (pour partial), terciaire (pour tertiaire), ambicieux (pour ambitieux), faccieux (pour factieux) inicier (pour initier), pacient (pour patient), saciété (pour satiété), nocion (pour notion), nacion (pour nation), accion (pour action), faccion (pour faction). Elle a considéré que, pour tous ces mots, la raison étymologique avait de la valeur; que, pour la plupart, la conformité de leur orthographe avec celle de leur mot-source (démocratie dérivé de démocrate; inertie de inerte; partial de parti) était une raison plus forte encore de leur conserver l'orthographe que l'usage leur a donné.

24º Elle repousse asembler (pour assembler), désaisir (pour dessaisir), présentir (pour pressentir), resentir (pour ressentir), resouvenir (pour ressouvenir), disillabe (pour dissyllabe). Elle croit que, dans la plupart de ces mots, la prononciation marque les deux s, et partout où elle ne les marque pas, elle ne verrait pas d'inconvénient à ce que l'influence de l'orthographe sur la prononciation amenât à

prononcer les deux s en effet.

25º Elle repousse caze (pour case), extaze (pour extase), phraze (pour phrase), braize (pour braise), chaize (pour chaise), niaize (pour niaise) plaize (pour plaise), diocèze (pour diocèse), pèze (pour pèse), tranziger (pour transiger), cloze (pour close) roze (pour rose), pauze (pour pause), blouze (pour blouse), épouze (pour épouse), jalouze (pour jalouse), buze (pour buse) confuze (pour confuse), ruze (pour ruse), sans avoir, à la vérité, une raison très forte pour prendre ce parti, mais faute de bien voir la raison qui porte la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe à prendre le sien; et pour quelques-uns des mots cités, considérant qu'il est assez naturel que les adjectifs féminins se forment par la simple adjonction de l'e (niais-niase; clos-close); or, l'Académie ne voit pas que la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe propose d'écrire niaiz, cloz, confuz.

26º Elle repousse sis (pour six) (confusion possible avec sis), dis (pour dix) (confusion possible avec dis), pris (pour prix) (confusion possible avec pris), courrous (pour courroux) (point de confusion possible, mais courroux semble à l'Académie s'apparenter mieux avec courroucer), crois (pour croix) (confusion possible avec crois).

27º Elle repousse mognon (pour moignon), croyant que la prononciation actuelle est plutôt conforme que contraire à l'orthographe de ce mot. Elle repousse pogne (pour poigne) pour la même raison,

ainsi que pognard (pour poignard).

28º Elle repousse le remplacement intégral et radical de y, th, ph. rh par i, t, f, r, dans les mots tirés du grec, considérant qu'un grand nombre de ces mots (pharmacie, théologie, athée) sont tellement entrés dans l'usage sous leur forme actuelle que le bouleversement serait plus grand qu'elle ne peut se permettre de l'introduire. Elle se réserve sur ces points, d'introduire des réformes discrètes dans le sens de la simplification, avec l'esprit de prudence et de progrès mesuré que M. Gréard a si bien exprimé, précisément à propos de ces vocables (*Note*, p. 23-25).

29º Elle repousse le k pour ch dans les mots archéologue, archiépiscopal, ne pouvant s'empêcher de considérer le k comme une lettre peu française et n'étant pas effrayée de la perspective d'entendre un jour prononcer archiépiscopal, comme on prononce archevêque.

30° Elle repousse donter, donteur, sculter, sculteur, par crainte de heurter trop fortement l'usage.

31º Elle repousse la transformation de gageure, en gajure, etc., considérant le peu d'importance qu'il y aurait dans cette réforme et le peu d'inconvénient qu'il y aurait à ce que l'on vînt à prononcer gageure, mangeure, vergeure, d'autant que ces deux derniers mots ne paraissent pas très usités.

32º Elle repousse scintiler, osciler, vaciler (pour scintiller, osciller. vaciller, par crainte d'altérer la physionomie de ces mots si

usités et à la forme desquels les yeux sont si habitués.

L'Académie accepte, sans donner toujours ses raisons, puisqu'elle adopte celles qu'en donne la commission chargée de préparer la sim plification de l'orthographe et y renvoie, les réformes suivantes:

l∘ *Déja* (pour *déjà*).

2º Chute (pour chûte), joute (pour joûte), otage (pour ôtage), modifications que l'Académie a déjà fait entrer dans son dictionnaire; et de plus assidument (pour assidûment), dévoument (pour dévoûment ou dévouement), crucifiment (pour crucifiement ou crucifîment).

3º Ile (pour île), flute (pour flûte), maitre (pour maître), naitre (pour naître), traitre (pour traître), croute (pour croûte), voute (pour voûte), et autres mots où l'accent circonflexe ne sert qu'à rappeler l's étymologique.

4º Elle admet que l'on écrive, ad libitum, confidentiel ou confidenciel et les adjectifs analogues, c'est-à-dire ceux dont le substantif est en

ence ou en ance.

50 Elle accepte l'identification orthographique de différent et différend, de fond et fonds, de appats et appas, en ce sens que l'on écrirait : « Un différent s'est élevé; un fond de terre; la retraite a pour vous des appats. »

6º Elle accepte qu'on écrive, ad libitum, enmitouser, et emmitoufler, enmener, et emmener, enmailloter et emmailloter, et au-

tres mots analogues où l'n, rencontrant m, est devenue m.

7º Elle accepte ognon pour oignon.

8º Elle ne voit aucun inconvénient à ce que l'on écrive, ad libitum, pied ou pié.

9º Elle accepte que les sept substantifs en ou qui prennent un x au pluriel: bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou, rentrent dans la règle générale et prennent une s au pluriel.

10º Elle accepte échèle au lieu de échelle, conformément à la pro-

nonciation et à l'étymologie

11º Elle a décidé de régulariser l'orthographe des mots venant de carrus en écrivant charriot par deux r, comme s'écrivent tous les autres mots dérivés de carrus.

 12° Elle est disposée, en examinant chaque cas, à ne pas s'opposer à la suppression de l'h dans les mots dérivés du grec, où se rencontre la combinaison rh.

130 De même, notamment, pour les mots de création scientifique,

elle aura pour tendance de favoriser l'i plutôt que l'y.

14º Elle est favorable à la proposition d'écrire sizain comme on écrit dizain et dizaine; elle estime que l'on pourrait étendre cette réforme à dizième et sizième (au lieu de dixième et sixième) par conformité avec onzième et douzième.

Telles sont les résolutions que, pleine d'estime pour les excellentes intentions de la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe française, comme pleine de respect pour la compétence et le savoir de cette commission, mais voyant quelquefois d'une façon différente les intérêts de la beauté et aussi de la facile propagation de la langue française, l'Académie a cru devoir prendre.

Bilan historique et géographique de l'Europe en 1904

(Suite et fin.)

Pays-Bas. — On sera peut-être étonné d'apprendre que les 5 500 000 Hollandais prennent la tête en Europe pour la proportion de la valeur commerciale, car on leur assigne un chiffre de 7 milliards de francs, soit plus de 1300 francs par habitant, alors que la Belgique, pour un commerce total égal, mais plus peuplée, ne vient qu'avec 1000 francs par habitant, la Suisse avec 630 fr., l'Angleterre avec 500, l'Allémagne avec 250, la France. 230, la Russie 50 à peine.... l'Europe, avec une moyenne de 200 francs par tête.

La « Conférence de la Paix », qui siège à la Haye, vient, sur l'initiative du président des Etats-Unis, d'inviter toutes les puissances à une nouvelle réunion générale, dont le programme visera sans doute les moyens d'atténuer, s'il se peut, les maux de la guerre actuelle, tout au moins de fixer les règles relatives aux droits et aux devoirs des neutres. Il est regrettable que le Tsar, inspirateur du tribunal de la paix de la Haye, au lieu de donner lui-même l'exemple, ait toujours refusé de soumettre à ce tribunal le conflit avec le Japon, ce qui eut épargné bien des calamités.

Danemark. — Les 2 500 000 Danois tiennent avec les Suisses le record pour la quantité d'imprimés transportés par la poste,